

ENDEMIA

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

.....

ENDEMIA

Association régie par la loi 1901 à but non lucratif
7, rue Artigue, Portes de Fer
BP 4682
98847 – Nouméa Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ENDEMIA, exprimés en francs CFP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel françaises telles qu'applicables en Nouvelle-Calédonie, ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des principes et des règles comptables français tels qu'applicables en Nouvelle-Calédonie, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion formulée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel françaises telles qu'applicables en Nouvelle-Calédonie, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Nouméa, le 18 mai 2023

OCEA NOUVELLE-CALEDONIE

GREGORY SERME
Associé



ACTIF		31-12-2022			31-12-2021	
		Montant	Amortissements	Montant net	Montant	Montant net
IMMobilisations	INCORPORELLES	Frais d'établissement	-	-	-	-
		Fonds commercial	-	-	-	-
		Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
		et comptes rattachés	-	-	-	-
		Terrains	-	-	-	-
	CORPORELLES	Constructions	-	-	-	-
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	FINANCIERRE	Autres immobilisations corporelles	929 187	737 274	191 913	97 302
		Immobilisations en cours	-	-	-	-
		Participations et créances rattachées	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Prêts	-	-	-	-
		Autres immobilisations financières	19 387	-	19 387	19 387
		TOTAL (I)	948 574	737 274	211 300	116 689
		En cours de production de biens et services	-	-	-	-
		Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
	CREANCES	Marchandises, MP et approvisionnement	-	-	-	-
		Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
		Clients et comptes rattachés	200 000	-	200 000	200 000
		Clients douteux ou litigieux	-	-	-	-
		Groupes et associés	-	-	-	-
Comptes de régularisation	DISPO.	Territoire - Impôt	-	-	-	-
		Autres créances	15 752 358	-	15 752 358	13 711 253
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	-	-	-	-
		Disponibilités	9 585 343	-	9 585 343	15 958 103
		Charges constatées d'avance	-	-	-	-
	DIVERS	TOTAL (II)	25 537 701	-	25 537 701	29 869 356
		Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
		Ecart de conversion actif (IV)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (0 à IV)		26 486 275	737 274	25 749 001	29 986 045	



PASSIF

		31-12-2022	31-12-2021
		Montant net	Montant net
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs	-	-
	Réserves	-	-
	Report à nouveau	10 172 605	10 906 534
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 852 014	734 049
	Autres fonds associatifs (apports, legs, donations)	-	-
	Ecarts de réévaluation	-	-
	Subventions d'investissement	-	-
	Provisions réglementées	-	-
	TOTAL (I)	12 024 619	10 172 485
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	-	-
	Provisions pour charges	-	-
	TOTAL (II)	-	-
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	9 437 022	14 400 305
	Sur autres ressources	-	-
	TOTAL (III)	9 437 022	14 400 305
Dettes	Groupe et Associés	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	-	-
	Emprunts et dettes financières divers	9 949	-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 506 921	2 660 621
	Dettes fiscales et sociales	1 770 490	2 752 634
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	Autres dettes	-	-
	Produits constatés d'avance	-	-
	TOTAL (IV)	4 287 360	5 413 255
Compte régul	Ecarts de conversion passif (V)	-	-
	TOTAL GENERAL (I à V)	25 749 001	29 986 045

COMpte DE RESULTAT		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
OPERATION S EN COMMUNS	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)	-
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)	-
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	-	-
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
	Autres intérêts et produits assimilés	-	39 812
	Reprises sur provisions et transferts de charge	-	-
	Différences positives de change	-	-
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des produits financiers (V)		-	39 812
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
	Intérêts et charges assimilées	-	-
	Différences négatives de change	-	-
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des charges financières (VI)		-	-
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		-	39 812
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II + III - IV + V - VI)		3 111 269	1 469 552
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
	Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
	Total des produits exceptionnels (VII)	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	-	-
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	-	-
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		0	-
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		3 111 269	1 469 552
+ Rapport des ressources non utilisées des exercices antérieurs		5 977 603	6 015 737
- Engagements à réaliser sur les ressources affectées		- 1 014 320	- 5 280 234
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		1 852 014	734 049

ASSOCIATION ENDEMIA

ANNEXE AU 31/12/2022

NOTE 1 - PRESENTATION DE L'ACTIVITE

L'association a pour mission la connaissance, la promotion et la valorisation de la faune et de la flore endémiques et autochtones de Nouvelle-Calédonie.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux principes du règlement N°99-03.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association prend en compte les adaptations du plan comptable général contenues dans le règlement n°99-01.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1°) Tableau récapitulatif

Néant.

ASSOCIATION ENDEMIA

ANNEXE AU 31/12/2022

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1°) Tableau Récapitulatif :

Les variations des valeurs brutes et de l'amortissement pour dépréciation cumulées s'analysent comme suit :

	31.12.2021 F.CFP	Additions F.CFP	Diminutions F.CFP	31.12.2021 F.CFP
VALEURS BRUTES :				
Autres immobilisations corporelles	763 755	165 432	-	929 187
Total	763 755	165 432	-	929 187
AMORTISSEMENTS :				
Autres immobilisations corporelles	666 453	70 821	-	773 274
Total	666 453	70 821	-	773 274

2°) Valeur Brute des Immobilisations Corporelles

Evaluation

Les immobilisations corporelles figurent au bilan au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

3°) Amortissement des Immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur les durées de vie suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

ASSOCIATION ENDEMIA

ANNEXE AU 31/12/2022

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

1°) Tableau récapitulatif

Valeurs Brutes	31.12.2021	Additions	Diminutions	31.12.2022
	F.CFP	F.CFP	F.CFP	F.CFP
Dépôts et cautionnements	19 387	-	-	19 387
Total	19 387	-	-	19 387

NOTE 6 - CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Elles s'analysent comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
	F.CFP	F.CFP
Clients divers	200 000	200 000
Total	200 000	200 000

Ces créances sont à échéance moins d'un an.

NOTE 7 – AUTRES CREANCES

Elles s'analysent comme suit :

Subventions à recevoir	31.12.2021	31.12.2022
	F.CFP	F.CFP
CNRT - ERMINE	3 315 000	3 315 000
DAFE - FAUNE	440 931	440 931
DAFE - 2020-05	1 921 241	1 921 241
DAFE - FLORE	1 217 184	1 014 320
AFB - TAXO	2 312 720	2 312 720
OFB - 1133	3 004 177	1 201 671
KNS	1 000 000	1 000 000
PRONY RESSOURCES	500 000	
SLN		1 000 000
OFB 22-1606		1 213 253
OFB 22-0357		2 312 721
Total	13 711 253	15 731 857

ASSOCIATION ENDEMIA

ANNEXE AU 31/12/2022

La subvention de KNS est à échéance moins d'un an. Les autres subventions s'apurent sur présentation de la justification des travaux aux tiers financeurs.

NOTE 8 – DISPONIBILITES

Elles se décomposent comme suit :

	31.12.2021 F.CFP	31.12.2022 F.CFP
BNC compte courant	2 446 926	3 067 495
BNC compte épargne	13 508 177	6 517 848
CAISSE	3 000	
Total	15 958 103	9 585 343

NOTE 9 – FONDS ASSOCIATIFS

Cette rubrique a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31.12.2021 F.CFP	Augmentation F.CFP	Diminution F.CFP	31.12.2022 F.CFP
Report à nouveau Excédent / Insuffisance	10 906 534 (734 049)	1 852 014	(734 049) 734 049	10 172 605 1 852 014
Total	10 172 485	1 852 014		12 024 619

NOTE 10 – FONDS DEDIES

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charges en « engagements à réaliser sur des ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

ASSOCIATION ENDEMIA

ANNEXE AU 31/12/2022

Cette rubrique a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31/12/2021 Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	31/12/2022 Fonds restant à engager
AFB - TAXO	2 846 095	622 080		2 224 015
DAFE – FAUNE	2 380 071		1 014 320	3 394 391
CNRT	3 893 905	3 893 905		
DAFE – POSTERS	3 818 616			3 818 616
OFB – MobBiodiv 2020	1 461 618	1 461 618		
Total	14 400 305	5 977 603		9 437 022

Traitements des conventions de financement

Les subventions d'exploitation : elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur ;
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut au prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés.

Les subventions d'investissement : par l'analyse des dispositions de la convention de financement ou à défaut en prenant en considération les contraintes de fonctionnement de l'association, on distingue :

- Les subventions ayant servi à financer un bien non renouvelable par l'association. Ces subventions financent des biens qui seront enregistrés à l'actif en immobilisations corporelles alors que l'association n'a pas d'obligation de renouveler ces biens. Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable sont reprises au compte de résultat de chaque exercice au rythme de l'amortissement des biens financés. Le compte de résultat n'est donc pas affecté car il n'est pas utile de dégager un autofinancement pour financer le renouvellement du bien.
- Les subventions ayant servi à financer un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.

ASSOCIATION ENDEMIA

ANNEXE AU 31/12/2022

NOTE 11 – ECHEANCIER DES DETTES

La répartition des dettes selon leur échéance est présentée dans le tableau ci-après :

	- 1 an	de 1 an à 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL dettes
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	9 949			9 949
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 506 921			2 506 921
Dettes fiscales et sociales	1 770 490			1 770 490
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés				
Produits constatés d'avance				
Total	4 287 360			4 287 360

NOTE 12 - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2021 F.CFP	31.12.2022 F.CFP
Fournisseurs	2 240 621	2 086 921
Factures non parvenues	420 000	420 000
Total	2 660 621	2 506 921

NOTE 13 - DETTES FISCALES ET SOCIALES

Tableau Récapitulatif

	31.12.2021 F.CFP	31.12.2022 F.CFP
Personnel rémunérations dues		
Congés à payer	656 472	174 034
Provisions pour indemnités		
Personnel	656 472	174 034
Organismes sociaux et caisses de retraite	1 876 608	1 376 902
Charges sociales sur congés à payer	219 554	219 554
Total	2 752 634	1 770 490

ASSOCIATION ENDEMIA

ANNEXE AU 31/12/2022

NOTE 14 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Concernant la valorisation des contributions gracieuses pour l'exercice 2022, nous pouvons distinguer :

- 35.5 jours.expert (ateliers RLA à 30.000 F.CFP/jour soit 1.065.000 F.CFP (5 ateliers d'une demi-journée ou journée entière, 11.5 participants en moyenne).
- 600 heures.expert (prospections botaniques, participations à des publications scientifiques, actions diverses de communication / sensibilisation), soit plus de 2.300.000 F.CFP.
- 4 jours.informaticien pour des développements mineurs sur le site Endemia et des interventions sur la base de données, soit 64.000 F.CFP.
- La mise à disposition d'un local de 13m² par l'IRD, le loyer est estimé 1.790 F.CFP par m²/mois soit 23.720 F.CFP le mois et 279.236 F.CFP l'année.

NOTE 15 – Autres informations

Effectif

	31.12.2021 F.CFP	31.12.2022 F.CFP
Cadres Employés	1 2	1 2
Total	3	3

Engagements hors bilan donnés en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les salariés n'étant pas destinés à faire carrière au sein de l'association, ces engagements n'ont pas été calculés. Le montant aurait été insignifiant.

Autres engagements hors bilan

Néant.

